L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 27 FEVRIER 1879. 52me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 27 FEVRIER 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoey, Macon & O'Connor, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles,—habitations encriéres de choix connues sous les noms de "Hard Times et Bonlieu" à Ouest Baton-Rouge.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos 108 et 110 de la rue des Magasins, maquereaux, fromage, café, bière, etc.

Par A. & L. Levy, dans leur salle d'encan, vêtements de printemps, articles de toilettes, etc.

Epiceries, etc.—Voir l'annonce d'encan de E. Morphy & Son.

Les rencontres de rue.

Notre ville vient encore d'être affligée par une de ces scènes de sauvagerie qui deviennent de plus en plus fréquentes aux Etats-Unis. Un homme pour se venger d'une offense est allé chercher son adversaire dans une des rues les plus fréquentées de la ville, en un jour de fête, au milieu d'une affluence de plusieurs milliers de personnes et lui et son frère n'ont pas hésité à engager une lutte à coups de revolvers sans le moindre souci des conséquences pour les passants. L'individu attaqué et peut-être aussi un de ses amis ont riposté et douze coups de feu ont été tirés. Deux des acteurs principaux de ce drame ont été l'un tué, l'autre blessé mortellement et, par un hasard miraculeux, un seul des nombreux passants qui se trouvaient autour des combattants a été atteint.

La loi et la justice paraissent impuissantes à empêcher le retour de ces conflits qui mettent en danger la vie de tant d'innocents, étrangers à la querelle, et l'opinion publique n'a pas réussi à modifier ces mœurs dignes de la barbarie. La presse américaine, en général, qui n'a pas assez de sarcasmes contre le duel, semble montrer moins de sévérité à l'égard de ces usages qu'on ne retrouve dans aucun autre pays civilisé.

L'usage du duel est, cependant, mille fois préférable sous tous les points de vue, à cette habitude de se faire justice à soi-même en tirant sur un adversaire non prévenu, à bout portant, lorsqu'on le rencontre en pleine rue. Le duel ne met en danger que la vie des combattants. Il est précédé de préliminaires qui servent souvent à arranger une querelle de peu d'importance et à réconcilier deux hommes qui ont pu être amis. Il est entouré de garanties et de précautions qui diminuent les risques d'un dénouement fatal.

Qu'on suppose que les deux individus tués rue St-Charles, aient eu ce qu'on appelle les préjugés français sur le code de l'honneur. L'offensé eut envoyé des témoins à celui qui l'avait outragé et si ceux-ci n'avaient pu obtenir une réparation satisfaisante, la querelle se serait réglée, dans un lieu solitaire, sous la surveillance de quatre témoins, par l'échange d'un ou deux coups de feu, à distance raisonnable, et peut-être sans résultat fâcheux.

Mais la paix publique n'eût pas été troublée et les nombreux visiteurs venus à la Nouvelle-Orléans pour assister aux réjouissances du Carnaval, n'eussent pas emporté le souvenir d'une horrible tragédie qui fait une tache sanglante dans le tableau de cette journée. Enfin, un tiers innocent n'eût pas reçu une blessure grave, sans parler de la mort de deux hommes qui n'étaient pas des malfaiteurs et qu'une querelle accidentelle a armés l'un contre l'autre.

Quand un pays est affligé par de pareilles mœurs, la presse devrait s'abstenir de plaisanter sur les duels inoffensifs à 35 pas. Car, par de pareilles plaisanteries elle encourage cette idée qui prévaut déjà trop dans la génération actuelle, que le mort seule peut venger une offense reçue et que l'honneur outragé prescrit d'employer le moyen le plus sûr, l'attaque à première vue qui n'est guère autre chose qu'un assassinat.

Nous aimons mieux, quant à nous, ces vieilles traditions louisianaises qui veulent qu'on ne cherche la satisfaction d'une offense que dans un combat loyal dont les conditions ont été arrêtées à l'avance, car si le duel est encore un préjugé qu'une civilisation plus éclairée doit faire disparaître, il est déjà un progrès immense sur la vendetta du midi de l'Europe et encore plus sur la rencontre de rues telle qu'elle se pratique trop souvent aux Etats-Unis.

ENREGISTREZ-VOUS.

En raison de l'importance qu'auront sur l'avenir de la Louisiane, les élections à la Convention, nous ne saurions trop engager tous ceux qui ont le droit de vote à se mettre en mesure de participer aux élections du 18 mars.

Beaucoup de personnes qui s'étaient absentées l'été dernier, n'ont pu revenir à temps pour se faire enregistrer au mois d'octobre dernier : d'autres ont négligé de le faire. Elles peuvent actuellement se faire enregistrer jusqu'au 12 mars.

Le nouveau préposé à l'enregistrement, M. Cavanac, a ouvert depuis le 15 février, un bureau rue Carondelet No 46 au coin de la rue Union.

Les électeurs qui ne se sont pas fait inscrire en 1878, et ceux qui ont changé de résidence, peuvent y réclamer leurs certificats, tous les jours—excepté les dimanches et les jours fériés—de huit heures du matin à midi, et de une heure et demie de l'après-midi à sept heures du soir.

Nous engageons tous les bons citoyens qui ne sont pas enregistrés à se mettre dès à présent en règle, car il y aura probablement encombrement dans les derniers jours.

Le délai expire le 12 mars; qu'on en prenne note.

Je suis fatigué de la nourriture que je prends; j'essaierai des Shadines.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 6 rue Carondelet.

Café, Café, grillé ou moulu, chez A. Villermin, coin Union et Craps, à 15 sous la livre.

Spécialité en fait de plumes d'oies vivantes, en crins, ressorts pour lits, matelas, fonds à ressort, à très bas prix, à l'ancien magasin de meubles de J. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido.

—On lit dans la *Révolution française* :

"Parmi les questions que le cabinet abordera le plus difficilement, il faut citer celle relative aux traités de commerce. On sait que les ministres, au lieu de conserver leur liberté d'action, ont tous subordonné leur entrée aux affaires aux conditions posées par M. Léon Say.

"Or, comme la Chambre est très divisée au point de vue libre-échangiste et protectionniste, il faut s'attendre à des débats très importants qui pourraient amener la dislocation, si ce n'est la chute du ministère Waddington."

—Jacquinet a été faire un voyage en Angleterre. Au retour, il a eu du gros temps, et, à un moment donné, on a pu craindre un sinistre.

—Tout le monde, dit-il, avait perdu la tête. Moi seul, j'avais conservé mon sangfroid. Dès le premier symptôme du danger j'étais allé, sans rien dire à personne, m'attacher à l'ancre de salut.

ROMANS D'HENRY GRÉVILLE EN ANGLAIS—Nous avons publié en feuilletons plusieurs des romans d'Henry Gréville, l'auteur de *Dosia* et de tant d'œuvres charmantes: nos lecteurs connaissent donc le talent de cet auteur. La maison T. B. Peterson and Brothers, de Philadelphie, vient de publier des traductions faites par miss Helen Stanley, à Paris, sous les yeux de l'auteur, des romans suivants nouvellement parus: *L'Ami* (prix 50 cents), *Gabrielle* (prix 50 cents), et *Les Mariages de Philomène* (prix 75 cents).

THÉATRE DES VARIÉTÉS — Il y aura encore deux représentations de *Un double mariage*. Ceux qui désirent voir la charmante miss Claxton dans son rôle de Joséphine, feront donc bien de se hâter. Samedi, en matinée, on donnera *Les deux Orphelines*.

THEATRE ST-CHARLES — Après avoir bien dansé, il faut travailler, et c'est ce à quoi pense le vieux Drury, qui finira la semaine avec Miss Pomeroy et la troupe de M. John W. Edwards, y compris un des favoris du public de New York, W. H. Leake, mais qui pense déjà à un nouveau répertoire pour la production duquel rien ne sera épargné. Nous parlerons de cette grande affaire aussitôt que nous en connaîtrons les détails.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ce théâtre finira la semaine avec la troupe de "Diplomacy", et il n'aura pas à le regretter attendu que cette pièce fait salle comble tous les soirs.

M. Bidwell annonce qu'il a conclu un engagement avec une forte organisation opératique, pour la production de l'opéra comique de Gilbert et Sullivan. La troupe de "Pinafore", (c'est le nom de l'opéra) vient directement de New York, elle a fait sensation. Après cette troupe de chanteurs qui variera les plaisirs des amis de l'Académie de Musique, viendra la troupe des minstrels d'Emerson, plus complète et plus originale que jamais, et aux minstrels succédera la combinaison de M. et de Mme McKee Rankin, qu'on regarde comme la première troupe dramatique de cette époque. Ainsi, d'après cet aperçu, il faut s'attendre à des prodiges avant la fin de la saison de l'Académie de Musique.

Avez-vous jamais mangé une salade de Shadines?

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet 6 rue Carondelet

Café, Café, grillé ou moulu, chez A. Villermin, coin Union et Craps, à 15 sous la livre.

LOUIS BLANC ET L'AMNISTIE AUX ÉTATS-UNIS.

Dans sa discussion de la loi d'amnistie, Louis Blanc a invoqué l'exemple des Etats-Unis. Le *Courrier des Etats-Unis* lui répond avec beaucoup de raison:

L'amnistie offerte aux insurgés par la République des Etats-Unis pendant la guerre, et proclamée après la conclusion de la paix, était bien loin d'être aussi large que le suppose M. Louis Blanc. Sans entrer dans le détail des sujétions de toute sorte imposées aux Etats du Sud, traités pendant des années par le gouvernement fédéral en pays conquis, nous rappellerons simplement ici la proclamation publiée le 29 mai 1865 par le président Johnson, imposant à tous ceux voulant rentrer en grâce le serment auquel est resté le nom de "serment cuirassé" *iron-clad oath*.

"Afin, est-il dit dans cette proclamation, que l'autorité du gouvernement des Etats-Unis puisse être restaurée, et que la paix, l'ordre et la liberté puissent être rétablis, Moi, André Johnson, président des Etats-Unis, je proclame et déclare que j'accorde par les présentes à toutes les personnes ayant participé directement ou indirectement à la rébellion amnistie et pardon, avec restitution de tous droits de propriété—*excepté dans les cas où des actions légales ont été instituées pour la confiscation des biens* des personnes engagées dans la rébellion; mais à la condition que *chacune* de ces personnes *prête et signe* le serment suivant, et qu'elle garde inviolé ledit serment qui sera enregistré pour être conservé en permanence:

"Je jure solennellement, en présence de Dieu Tout-Puissant, que désormais je soutiendrai et défendrai fidèlement la constitution des Etats-Unis et l'Union des Etats qui en dérive, et que de la même manière je me soumettrai et donnerai fidèlement mon concours à toutes les lois et proclamations qui ont été faites durant la rébellion relativement à l'émancipation des esclaves. Ainsi que *Dieu me garde!*"

Ainsi le gouvernement des Etats-Unis a imposé le serment individuel, le serment de fidélité et de concours à toutes les personnes ayant pris part *directement ou indirectement* à la rébellion qui voulaient rentrer,—non pas dans la pleine jouissance de leurs droits politiques, *dont* les Etats du Sud ont été privés en masse pendant de longues années, mais dans leurs droits de propriété, frappés de confiscation. On peut constater ici combien sont plus libérales les dispositions actuelles du gouvernement français, qui a accordé des milliers de grâces en bloc sans condition, et dont la pensée se traduit dans ces lignes du *National* que nous avons déjà cité, et qui s'inspire de l'un des membres du cabinet:

"Nous ne prétendons pas qu'on ne doive faire grâce qu'à ceux qui demandent grâce. La société peut accorder une absolution finale sans exiger un acte de contrition. Elle n'a pas besoin de cet hommage, toutes les fois qu'il serait hypocrite et contraint."

Mais ce n'est pas tout. A la suite de la formule du serment que nous venons de rapporter il est dit:

"*Les classes des personnes suivantes sont exceptées du bénéfice de la proclamation*:

Suivent *quatorze* catégories de personnes formellement exclues de l'amnistie, comprenant tous ceux qui ont rempli des fonctions civiles ou diplomatiques au service de la confédération; tous ceux qui ont servi dans l'armée confédérée audessus du rang de colonel, ou dans la marine au-dessus du rang de lieutenant; tous ceux qui, étant employés des Etats-Unis à un titre quelconque ont quitté leur poste pour s'engager dans la rébellion; et *tous ceux dont les propriétés imposables excèdent une valeur de vingt mille dollars*."

Nous doutons que M. Louis Blanc ait bien connu ces dispositions quand il a dit à la chambre que la République des Etats-Unis avait compris le *vrai caractère de l'amnistie* à la fin de la guerre de la sécession. Mais nous comprendrions encore moins qu'il invoquât cet exemple à l'appui de sa demande d'amnistie plénière s'il avait vu le régime politique auquel ont été soumis les Etats du Sud depuis 1865, époque de la fin de la guerre civile, jusqu'aux dernières élections présidentielles, onze ans après, en 1876. Pendant plusieurs années, ces Etats n'ont pas eu de gouvernement élu, mais des gouvernements provisoires avec des gouverneurs nommés par le gouvernement fédéral. Pendant plusieurs années ils n'ont pas eu de représentants au Congrès, et aujourd'hui encore ceux de leurs citoyens qui ne croient pas devoir rechercher individuellement le bénéfice de l'amnistie et prêter le serment exigé par la proclamation que nous avons citée, sont exclus des hautes fonctions publiques et des chambres législatives. En cela donc, comme en beaucoup d'autres choses, il ne faut pas s'en rapporter à ce qui se passe ou ce qui s'est passé dans la République américaine comme à un modèle qui s'impose à la République française. Celle-ci, quoi qu'il arrive, n'aura bientôt rien, et elle n'a dès à présent que fort peu de chose à envier à celle-là en matière de libéralisme.

Café, Café, grillé ou moulu, chez A. Villermin, coin Union et Craps, à 15 sous la livre.

Pittsburg, Anthracite et Cannel sur glaie à bas prix chez Hy. J. Montagnet.

Le cuisine est vous, mangez une Shadines.

—Sur le Boulevard:
—Tu as l'air triste?
—Tu ne sais donc pas ce qu'il m'est arrivé?
—Non.
—Ma femme a été enlevée....
—La mienne aussi, il y a dix jours.
—.....Par une fluxion de poitrine.
—Mes compliments. Elle, ça été par mon domestique.

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT GRÉVY.

Voici le texte original du message présidentiel qui a été lu le 6 février aux Chambres françaises.

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés,

L'Assemblée nationale, en m'élevant à la présidence de la République, m'a imposé de grands devoirs; je m'appliquerai sans relâche à les accomplir, heureux si je puis, avec le concours sympathique du Sénat et de la Chambre des députés, ne pas rester au-dessous de ce que la France est en droit d'attendre de mes efforts et de mon dévouement.

Soumis avec sincérité à la grande loi du régime parlementaire, je n'entrerai jamais en lutte contre la volonté nationale exprimée par ses organes constitutionnels.

Dans les projets de lois qu'il présentera au vote des deux Chambres et dans les questions soulevées par l'initiative parlementaire, le gouvernement s'inspirera des besoins réels, des vœux certains du pays, d'un esprit de progrès et d'apaisement; il se préoccupera surtout du maintien de la tranquillité, de la sécurité, de la confiance, le plus ardent des vœux de la France, le plus impérieux de ses besoins.

Dans l'application des lois qui donne à la politique générale son caractère et sa direction, il se pénétrera de la pensée qui les a dictées; il sera libéral, juste pour tous, protecteur de tous les intérêts légitimes, défenseur résolu de ceux de l'Etat.

Dans sa sollicitude pour les grandes institutions qui sont les colonnes de l'édifice social, il fera une large part à notre armée, dont l'honneur et les intérêts seront l'objet constant de ses plus chères préoccupations.

Tout en tenant un juste compte des droits acquis et des services rendus, aujourd'hui que les deux grands pouvoirs sont animés du même esprit, qui est celui de la France, il veillera à ce que la République soit servie par des fonctionnaires qui ne soient ni ses ennemis ni ses détracteurs.

Il continuera à entretenir et à développer les bons rapports qui existent entre la France et les puissances étrangères et à contribuer ainsi à l'affermissement de la paix générale.

C'est par cette politique libérale et vraiment conservatrice que les grands pouvoirs de la République, toujours animés du même esprit, marchant toujours avec sagesse, feront porter ses fruits naturels au gouvernement que la France, instruite par ses malheurs, s'est donné comme le seul qui puisse assurer son repos et travailler utilement au développement de sa prospérité, de sa force et de sa grandeur.

Le Président de la République,
Signé: JULES GRÉVY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil,
ministre des affaires étrangères,
Signé: WADDINGTON.

Versailles, le 6 février 1879.

Toujours préparées; on n'a pas à les cuire, Shadines.

LA PRESSE PARISIENNE ET LE MESSAGE.

La presse républicaine, à l'exception des journaux d'extrême gauche, se montre très satisfaite du Message présidentiel.

Les *Débats* n'hésitent pas à féliciter le nouveau Président de la République, de la concision française et de la simplicité américaine de son langage:

"Cette retenue respectueuse, de la part du chef de l'Etat, ne peut, disent-ils, que contribuer à affaiblir, et finalement à détruire, chez nous, l'idée funeste du gouvernement personnel, qui y est si fortement enracinée.

"Le Message n'est qu'une déclaration de principes, et n'est pas un programme de gouvernement. C'est au ministère qu'il appartiendra de présenter aux Chambres les lois destinées à introduire et à établir l'harmonie dans le fonctionnement des institutions et dans les rapports des pouvoirs publics."

"La France aime la clarté et la franchise, lisons-nous dans la *République française*. Il n'y a rien dans le Message qui ne soit parfaitement net et loyal; mais ce qui frappe surtout, c'est la décision tranquille du nouveau Président. C'est un homme qui connaît son devoir et qui est décidé à le remplir. Dans les limites de son devoir il est résolu à se renfermer, ne voulant empiéter sur les attributions de personne, laissant les ministres gouverner, exerçant sa prérogative propre, et n'allant jamais au-delà."

"Dans sa forme concise, dit le *XIXe Siècle*, le Message du Président de la République explique à merveille le grand changement apporté à la situation politique, depuis huit jours."

Au dire du *Siècle*, "la France républicaine reconnaîtra sa pensée et ses vœux dans ces fermes déclarations, dans ce langage droit, honnête et libéral. Sans sortir de la réserve que comporte la haute magistrature qu'il occupe, l'éminent M. Jules Grévy a exprimé en termes précis et fermes, les aspirations de progrès, de sécurité et de liberté dont est animée la démocratie française."

A en croire l'*Evénement*, "il n'y aura qu'une voix pour le reconnaître: ce document est foncièrement constitutionnel. Nous n'avons pas à examiner d'abord la politique qui s'en dégage. Ce qui importe avant tout, c'est de constater la netteté et la force avec lesquelles il affirme le respect de la souveraineté du peuple."

"C'est la première fois, affirme le *Voltaire*, qu'en France, un chef d'Etat déclare solennellement, en prenant possession du pouvoir, qu'il est "soumis avec "sincérité à la grande loi du régime par-"lementaire", et "qu'il n'entrera ja-"mais en lutte contre la volonté natio-"nale, exprimée par ses organes consti-"tutionnels."

"Ce document doit être regardé à la fois comme la constatation du triomphe définitif de la République, et comme la préface de l'état nouveau, fondé cette fois par l'union de toutes les nuances républicaines."

Aux yeux du *Rappel*, "il y a dans ce Message deux mots excellents: devoirs du gouvernement, droits du pays. Il en manque un, excellent aussi: amnistie. Nous voulons droits, ajoute ce journal, qu'il est sous-entendu dans la phrase qui parle "d'apaisement". Mais c'est un mot qu'il ne faut pas sous-entendre, qu'il faut écrire en toutes lettres. Le gouvernement l'a omis, la Chambre le mettra."

La *Marseillaise* regrette également que le Message ne soit pas plus explicite sur l'amnistie.

La *Révolution française* s'étonne que le Président de la République n'ait fait mention ni de l'amnistie, ni des réformes.

"M. Grévy a parlé, dit-elle, à peu près comme aurait pu parler M. Dufaure. De là une déception qui, nous le croyons, sera profonde, peut-être irrémédiable. Il n'y a rien qui ne un gouvernement cent fois de mentir aux espérances qu'il avait fait concevoir."

La *Lanterne* approuve le Message de M. Grévy, qui proclame les ministres libres et responsables de leurs actes. Elle attend les actes du ministère avant de le juger.

—Parmi les journaux réactionnaires, les avis sont partagés. — Le *Figaro* regrette que le gouvernement ne se soit pas expliqué sur les trois ou quatre questions à l'ordre du jour. — Le *Constitutionnel* pense qu'à force de travailler à le rendre sage, on est arrivé à le rendre froid. — Le *Soleil* assure qu'il serait d'un conservatisme rassurant s'il n'était, en même temps d'un laconisme effrayant.

—Quant au discours prononcé par M. Gambetta, en prenant possession du fauteuil présidentiel de la Chambre des députés, les journaux de gauche l'approuvent généralement, et ceux de droite reconnaissent qu'il est très modéré.

—Un joli mot d'une femme de beaucoup d'esprit, dans les salons de laquelle se rencontrent les notabilités du jour.

A l'une de ses dernières réceptions, comme un journaliste, placé non loin d'elle, faisait mine de noter quelques unes des jolies choses qu'elle disait:

—Gardez-vous-en bien, lui dit-elle, il ne faut jamais écrire ces choses-là. Les paroles sont des oiseaux qui passent, qui chantent, et qui s'envolent. Ne vous avisez pas de chercher à les attraper: ils ne reviendraient plus.

Si jamais je cesse d'aimer!.....Quoi!.....les Shadines.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dégage l'estomac des acides, soulage des coliques, règle les intestins, guérit la dyssenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIÉES PAR AUTORITÉ.

SESSION REGULIERE DE 1879.

No. 17] LOI

Pour amender et décréter à nouveau "une loi pour amender et décréter à nouveau une loi pour incorporer la ville de Providence", etc., etc. etc., approuvée le 14 mars 1878.

Section 1.—Le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale, décrètent: Que la loi No. 93 de la session régulière de la Législature, approuvée le 18 mars 1878, intitulée "loi pour amender et décréter à nouveau une loi pour incorporer la ville de Providence" etc., soit amendée et décrétée de nouveau de manière à présenter le texte suivant: Que le maire et les conseillers de ville auront le pouvoir de lever une taxe *ad valorem* sur tous les biens meubles et immeubles dans les limites incorporées de la dite ville de Providence, qui n'excèdera pas dix mills sur chaque piastre d'évaluation. Ils pourront aussi lever et collecter des licences sur les métiers, professions et occupations, excepté sur les marchands de spiritueux ou de liqueurs fermentées, en gros, en détail ou aux verres, sur lesquels ils pourront lever une taxe de licence du montant qu'ils jugeront convenable, et ils pourront lever et collecter des taxes pour objets spéciaux qui n'excèderont pas cinq mills (5) en addition à la taxe de dix mills ici mentionnée; pourvu que la dite taxe soit soumise aux contribuables-résidants de la dite corporation, et qu'une majorité consente à la dite taxe.

Sec. 2. Décrètent en outre que cette loi sera mise en vigueur aussitôt après qu'elle aura été adoptée.

[Signé] JOHN C. MONCURE,
Orateur de la Chambre des Représentants.

[Signé] LOUIS A. WILTZ,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 7 février 1879.

[Signé] FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No. 18] LOI

Pour amender et décréter à nouveau l'article neuf cent-onze (911) du code de procédure, de manière à donner un délai raisonnable pour faire enregistrer les pétitions pour nouvelles auditions de causes aux sessions de la Cour Suprême en dehors de la paroisse d'Orléans.

Section 1—Le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale, décrètent: Que l'article neuf-cent-onze (911) du code de procédure soit amendé et décrété à nouveau de manière à présenter le texte suivant: Article 911. "Les jugements rendus par la Cour Suprême à la Nouvelle-Orléans, seront finals après que six jours judiciaires se seront écoulés à partir du prononcé du jugement, et les jugements rendus par la Cour Suprême sur d'autres points de la Cour peut être tenue seront finals après que trois jours judiciaires se seront écoulés à partir du prononcé des jugements. Les parties auront le droit en tout temps, pendant les dits délais fixés, de demander une nouvelle audition de cause suivant les lois existantes. Le greffier remettra une copie de tout jugement final à toute personne qui le désirera.

Sec. 2.—Décrètent, en outre, que toutes lois ou parties de lois en conflit avec la présente, soient et sont ici rappelées.

(Signé) JOHN C. MONCURE,
Orateur de la Chambre des Représentants

(Signé) LOUIS A. WILTZ,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 7 février 1879.

(Signé) FRANCIS T. NICHOLLS.
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 19.] RÉSOLUTION DES DEUX CHAMBRES

Pour ratifier l'action de l'Auditeur des comptes publics en ne publiant pas les listes de délinquants, pour le nonpayement des taxes, le 20 septembre, et le second lundi de novembre 1878, et en n'effectuant pas la vente des propriétés des dits délinquants, le second lundi de décembre de la même année.

Section 1. Le Sénat et la Chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblé générale, décrètent que l'action de l'Auditeur des comptes publics en n'ayant pas, le vingt septembre 1878, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et le second lundi de novembre de la même année, dans les paroisses de la campagne, publié la liste des délinquants pour non paiement de taxes, et en remettant les ventes des propriétés des dits délinquants, qui auraient dû avoir lieu le second lundi de décembre de la même année, conformément aux lois existantes, est approuvée par toute la Législature et que l'approbation de sa conduite dans cette circonstance est complète.

Sec. 2.—Décrètent en outre: Que cette résolution aura son effet aussitôt après qu'elle aura été approuvée.

(Signé) JOHN C. MONCURE,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) LOUIS A. WILTZ,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 7 février, 1879.

(Signé) FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

—On attendait avec une certaine curiosité le feuilleton que M. Zola devait consacrer, dans le *Voltaire*, à la critique de l'*Assommoir*. Il se tire ingénieusement et même spirituellement de sa situation délicate de juge et partie, en disant que le théâtre lui a gâté son roman, que les auteurs dramatiques auxquels il a abandonné l'*Assommoir* ont été obligés d'y introduire les ficelles théâtrales, qu'il appelle des éléments inférieurs, mais que c'est tout de même un très beau drame.

Quelques critiques ont dit que la pièce se réduisait, en somme, à cette alternative:

Coupeau boira-t-il? Coupeau ne boira-t-il pas?

—Mais en vérité, tout le théâtre est là, s'écrie M. Zola, en homme qui voudrait, en la sent, citer le: *To be or not to be*, de Shakespeare, mais qui se retient!

La même question est toujours posée: Aimera-t-il? n'aimera-t-il pas? Jouera-t-il? ne jouera-t-il pas? Tuera-t-il? ne tuera-t-il pas? En dehors de ce combat, il n'y a pas de théâtre possible. On dit que l'ivrognerie est sale; est-ce que tous les vices, toutes les passions ne sont pas sales. L'amour n'est guère propre, au fond, pas plus que le jeu, pas plus que le meurtre. Tout mouvement passionné qui remue la bête humaine arrive à l'ordure.

Il faut, en vérité, être bien aveugle pour trouver banal ce drame de l'ivresse. Atroce, si vous voulez; mais banal, jamais! Comment! voilà un homme qui boit jusqu'à se tuer, et vous trouvez cela banal; il y a là une fureur de passion que je trouve superbe, pour mon compte. Et ce n'est pas tout: l'ivrognerie de cet homme perd une femme, un enfant, aboutit aux catastrophes les plus lamentables. Qu'est-ce qui ne sera pas banal, alors? Le jeu ne va pas plus loin, l'adultère, sur lequel vit notre théâtre contemporain, n'a pas de dénouement plus terrible, de leçon plus haute.

Cela m'amène à la moralité de l'œuvre. Elle est formidable. On devrait donner un prix Monthyon aux auteurs. Si le théâtre est fait pour corriger, ouvrez les portes de l'ambigu aux passants, qu'ils viennent voir où conduit l'ivrognerie. Jamais un tableau plus redoutable n'a été mis sous les yeux du public.

—Une fillette de sept ans, un peu gâtée, aimant beaucoup les sucreries, prend chaque soir un lait de poule pour un rhume qu'elle prolonge par une toux affectée; son frère, un lycéen, presque un grand, vient passer la journée d'hier dans sa famille. Le soir, comme d'habitude, arrive la toux, et avec elle le lait de poule. La fillette, qui a bon cœur, en offre à son frère, qui refuse généreusement. Absorbant alors ce qui reste, elle se retourne vers son frère; puis lui jetant les bras autour du cou, elle s'écrie:

Oh! mon petit frère, si tu savais comme c'est bon, tu tousserais aussi!

59.—Le vrai moyen de fortifier la santé.—Le vrai moyen de donner de la vigueur à un système affaibli, est d'infuser de l'activité dans les opérations de l'estomac, ce merveilleux alambic d'où la nourriture est transmise au sang, ce principal élément de notre vitalité. Les "Hostetter's Stomach Bitters", en atteignant ce but, sont grandement préférables à tous ces prétendus toniques, bons pour donner de l'appétit, mais impuissants pour aider à la digestion et à l'assimilation. Les Bitters de Hostetter, tout en fortifiant l'estomac, stimulent le foie, les boyaux, les reins, assurent la sortie par les canaux naturels des matières inutiles rejetées par le système qui est ainsi purifié aussi bien que fortifié. Leur influence tonique devient bientôt manifeste par une augmentation d'énergie vitale et pour un accomplissement plus actif et régulier de chaque fonction physique, et ils ont aussi pour effet de rendre le système tout à fait à l'épreuve des maladies épidémiques qu'il ne redoute plus.

1—

Voulez-vous donc laisser un rhume envahir votre système et donner lieu à de plus sérieuses maladies, telles que la pneumonie, l'hémorragie et les affections de poumons, quand il serait si facile d'y porter remède. Le "Boschee German Syrup" a obtenu le plus grand succès pour la guérison des toux, catharres et de toutes affections de poumons. C'est la fameuse ordonnance du Dr Boschee et elle est préparée avec grand soin, et peut être administrée sans danger aux plus petits enfants, suivant la prescription. La vente de ce remède est sans précédent. Depuis sa première apparition, la demande en a augmenté sans cesse et il a toujours opéré avec succès dans tous les cas. Interrogez votre pharmacien sur la vérité de ces remarques. Grande bouteille 75 cents. Essayez et vous serez convaincu.

LE MEILLEUR REMÈDE
POUR
Les maladies de la gorge et du poumon.

Les maladies des organes pulmonaires sont si communes et fatales qu'un remède sûr et digne de confiance est d'un prix inestimable dans chaque localité. Le AYER'S CHERRY PECTORAL est ce remède et nul autre ne mérite si éminemment la confiance du public. C'est une combinaison scientifique des principes médicaux et des vertus curatives des meilleures drogues, chimiquement réunies, pour assurer la plus grande efficacité possible et l'uniformité des résultats, ce qui met les médecins aussi bien que les malades à même d'en user avec confiance. C'est le plus sûr remède pour les maux de gorge et de poumons que la science ait produit. Il frappe à la racine toutes les maladies pulmonaires, procurant un soulagement prompt et certain, et convient aux malades de tout âge et de tout sexe. Etant très buvable, les plus jeunes enfants le prennent sans difficulté. Dans le traitement des toux, des rhumes, des maux de gorge, bronchites, influenza, des maux de gorge des prédicateurs ou orateurs, de l'asthme, du croup et de catarrhe les effets du AYER'S CHERRY PECTORAL sont magiques, et une foule de gens sont annuellement préservés de maladies sérieuses par l'emploi opportun de ce remède. Chaque famille devrait en avoir toujours sous la main pour les cas d'attaques soudaines. Pour la coqueluche et la consomption il n'y a pas de remède aussi efficace, adoucissant et aussi salutaire.

Les merveilleuses guérisons que le AYER'S CHERRY PECTORAL a effectuées dans tout le monde sont une suffisante garantie que ce remède continuera à produire les meilleurs résultats. Un essai impartial convaincra les plus sceptiques de ses merveilleuses propriétés curatives, aussi bien que sa supériorité sur toutes les autres préparations pour les affections pulmonaires.

D'éminents médecins dans toutes les parties du pays, connaissant la composition de ce remède, le recommandent aux invalides le AYER'S CHERRY PECTORAL et l'ordonnent dans leur pratique. Une épreuve semi-séculaire a démontré le pouvoir certain et absolu de ce Pectoral dans les affections pulmonaires que peut encore atteindre l'existence humaine.

PRÉPARÉ PAR LE
Dr J. C. AYER & Cie.,
Chimistes pratiques et analytiques,
LOWELL, MASS.

Vendu chez tous les droguistes partout.
27 fév—1P

AVIS.

A partir de cette date, je ne paierai aucune dette faite par ma femme ou ma famille, sans mon autorisation écrite.

MICHEL BUNOS.

Nouvelle-Orléans, ce 26 février 1879.
27 fév—3f.

A VENDRE.

LE RESTAURANT bien connu et situé au No 159 de la rue de Chartres. La clientèle est forte et le propriétaire est obligé de vendre pour cause de mauvaise santé. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux. 27 fév—2f

A LOUER.

La belle propriété rue de l'Esplanade encoignure Tonti, terrain 120 pieds sur 200, gaz, deux chambres à bain, réservoir des eaux de pluie dans tous les appartements, etc. etc. S'adresser à H. TREMOULET,
27 fév—2mars coin Peters et Conti.

RAPPELEZ-VOUS, TOUS,
QUE POUR
Les toux, les rhumes

Et toutes les affections de la POITRINE ou des POUMONS. Il n'y a pas de meilleur remède que cette ancienne et célèbre préparation si favorablement connue du public sous le nom

SIROP
PECTORAL BALSAMIQUE
DE DUCONGÉ.
ESSAYEZ-EN.

A vendre par A. CARROUCHÉ, agent pour la Louisiane, rue de Chartres 39. Aussi par tous les droguistes.
25 fév—1m

A. VILLERMIN,

Ancien grocer du 3me district, encoignure Union et Craps.

A en main un fort stock de BON CAFÉ qu'il offre à ses clients et au public en général, grillé ou moulu, à raison de 15 sous la livre. Aussi du THÉ noir et vert de qualité supérieure, beurre de Goshen de choix, sardines extra en quart et demi boîtes de Alexis Godillot, des vins rouges et blancs de Californie, muscat et un assortiment général de groceries de choix relativement bon marché. 6 fév—1mDMaJ

Pour le Parc de ville, le Fort Espagnol et l'extrémité du lac.

Canal street, City Park and Lake railroad.

A partir de DIMANCHE 23 février 1879, des trains circuleront régulièrement toutes les heures sur ce chemin, de 6 heures du matin à 6 heures du soir. Le premier train partira de l'angle des rues du Canal et Basin à 6 heures du matin, et il y aura ensuite un départ toutes les heures jusqu'à 5 heures du soir. Le premier train partira du lac à 7 heures du matin, et il en partira un ensuite toutes les heures jusqu'à 6 heures du soir.

Prix du passage, aller et retour, quinze cents.

J. E. ALCÉE GAUTREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25 fév—3f.

ARTICLES DE TAPISSERIES.
A. Brousseau & Son.
17..........CHARTRES..........17

Vendent leur vaste stock de
Etoffes en crin,
Etoffes à matelas,
Tapisseries pour lits,
Tapis,
A des prix grandement réduits.
Tapis,
Toiles cirées,
Nattes en coco et en paille,
Tapis,
Etoffes à rideaux
Vendus à des prix plus réduits qu'ils ne l'ont jamais été à la Nouvelle-Orléans.
Venez voir notre assortiment.
18 fév—1P

TAPIS.
ELKIN & CO.,
168......RUE DU CANAL.........168

Ont de nouveaux genres de
TAPIS AXMINSTER,
VELOURS,
BRUXELLES et INGRAIN.
Venant d'être reçus de Liverpool;
TOILES CIRÉES ANGLAISES ET LINOLEUMS
Grande variété de RUGS et NATTES, à
TRÈS BAS PRIX.
Nouv—8m

ALLSOPP'S
INDIA PALE ALE.

Mis en bouteille par E. & J. BURKE, Dublin, Liverpool, Londres et célèbre dans le monde entier.

A VENDRE PAR
PAUL GELPI & BRO.,
16 fév—1m—PP.

CHAMPAGNES!
G. H. MUMM & Co.,
REIMS.
Fournisseurs des Maisons Royales
De la Belgique,
De la Prusse,
Du Grand Duché d'Edimbourg
Du Grand Duché de Hesse-Darmstad,
De la Suède et de la Norwège.

DRY VERSENAY
—ET—
EXTRA DRY.

Vins favoris aux Etats-Unis où l'importation pendant l'année 1878 a dépassé 35,900 caisses ou 16,270 caisses de plus que les autres bonnes marques en renom.

Seuls Agents à la Nlle-Orléans,
Schmidt & Ziegler
49, 51, 53, 55 RUE PETERS.
26 fév—1m

PAUL GELPI & BRO.,

Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, Liqueurs, etc.

37, RUE DECATUR, 37

Offrent en vente, en douane ou avec droits de douane payés,
Le vin favori et de première classe,
Vin rouge Chateau Pape Clément,
J. B. CLERC, propriétaire, Bordeaux.
VINS rouges et VINS blancs, en barriques et en bouteilles, de toutes qualités, de Nartigue et Sigourdan et Cruse & Fils Frères, Bordeaux.
SHERRY FIN PALE.
Fine Superior, Amontillado, Royal Amea, etc., de la plus grande maison d'expédition de Xérès, MM. Gonzalez Byass & Co.
VIEUX VIN DE PORTO.
Tous les crus de la maison si honorablement connue de Sandeman & Co., Oporto.
COGNACS
Tous les crus de 1878 à 1848 de la marque de A. C. Meukow & Co Cognac.
WHISKEYS FINS.
Whiskey écossais de Ramsey et Whiskey d'Irlande, de Wise.
RUM DE LA JAMAIQUE.
Le plus vieux et le plus fin rum (London Dock) qui se trouve sur ce marché.
LIQUEURS ET ANISETTES,
de E. Lafaurie et Marie Brizard & Roger, de Bordeaux, et de Wynand Fokynk, d'Amsterdam.
VERMOUTH,
de Fratelli Cora, Martini Sola, Noilly Prat.
ABSINTHE ET KIRSCH,
des qualités les plus fines et les meilleures, d'Edouard Pernot Couvet.
ALLSOP'S INDIA PALE ALE.
mise en bouteille, et célèbre de Edward & John Burke, Dublin.
Chartreuse verte et jaune, Cassis du Mont d'Or, High Life Sparkling Brandy, Muscat Italien et Français, Punch au Rum Noilly Prat, Genièvre de Hollande, Bell et Dunlap, Genièvre Old Tom de Burnett, Genièvre Bell de Van den Bergh, Cornichons, Sauces, Relevés, Condiments, etc. de Cross & Blackwell (Londres). Olives françaises et espagnoles, Sardines sans arêtes, Fruits au jus et à l'eau-de-vie, Asperges, les meilleures Huiles d'Olives, ainsi que le plus grand assortiment de Comestibles, etc., français, italiens et espagnols. 26 fév—4f

E. CABAUD,
Fabricant de Chaussures
EN GROS ET EN DETAIL,
68......RUE ROYALE......68

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il a en magasin un des plus vastes et des plus riches assortiments de chaussures élégantes, cousues et vissées, qu'il vendra à des prix d'une rare modicité.
Les commandes de la ville et de la campagne seront exécutées dans le plus bref délai et avec grand soin. 22 fév—1m

ALLEZ VOIR
—LA—
Nouvelle Machine à Coudre
DAUNTLESS.

C'est la plus facile et la plus légère à manier. La navette contient plus de fil que les autres, et est la seule qui n'ait pas de trous à enfiler. Il n'y a que l'aiguille à enfiler.
Toutes les pièces sont d'acier, et la Machine est garantie pour cinq ans.
Prix de la Dauntless, avec table à rallonge et cinq tiroirs et couvertures en noyer, y compris tous les accessoires...$35 comptant.
DEPOT des célèbres Machines DOMESTIC; Machines véritables de SINGER; WHEELER & WILSON No 8, GROVER & BAKER; HOWE et WILSON IMPROVED, à des prix très réduits.
Machines de seconde main, de $5 à $20.

V. WEHRMANN,
135, rue Royale, N. O.
22 fév—3mDMJ

STONEWALL
JACKSON

EMPORIUM,
Coin des rues Royale et St-Louis
12 déc—3m M S

MEDAILLES
Décernées à l'Exposition Universelle de Paris de 1878.

ALPH. WALZ,
Propriétaire et fabricant du célèbre
MALAKOFF BITTERS

qui, comme l'indiquent les médailles ci-dessus, a remporté le prix à la dernière exposition de Paris. C'est un cordial agréable et savoureux, un stimulant sain composé d'ingrédients aromatiques et amers, un fortifiant, et un tonique d'une efficacité reconnue par la Faculté Médicale de la Louisiane. Ce bitters est spécialement propre à l'usage des familles.

Seul agent à la Nouvelle-Orléans de la maison Goff & Cie., pour la vente de la délicieuse bière
AURORA LAGER BEER,
en barils et en bouteilles.
No. 36 rue Conti, entre Decatur et Chartres.
23 sav—1re cu 4p

J. LEVOIS
126, RUE DU CANAL 126,

VIENT de recevoir son assortiment d'étoffes noires pour robes, convenables pour le printemps, et comprenant
Bayonnaise,
Tamise,
Albatross,
Alpacas,
Etamines,
Buntings et Crêpes.
22 fév—1P

Le Dr A. CAPDEVIELLE

A OUVERT un bureau de consultation au No. 32, rue St-Philippe, encoignure Chartres.
Heures de consultation—Tous les jours, de midi à 2 heures.
Résidence—No. 114 rue Bourbon.
15 fév—1P

COW PEAS.
COW PEAS.

Grand stock en magasin, grand par de contrats agréables, à vendre en lots au gré des acheteurs, au plus bas prix du marché.

J. R. KENT & CO.,
22 fév—1mPP 45 rue Tchoupitoulas.

E. PEYCHAUD. LOUIS BURTHE. DELORD BURTHE.
PEYCHAUD & BURTHE,
COURTIERS D'ACTIONS,
DE BILLETS ET DE BONS,
No. 3 1/2 rue Carondelet—Nlle-Orléans.
Porteront une attention toute spéciale au règlement des licences et des taxes de ville et d'Etat.
12 fév—1m

URSIN DELLANDE,
FABRIQUE DE CIGARES,
434....RUE ST-CLAUDE....434
Entre St-Antoine et Bagatelle.
Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock: environ 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares excellents à $16 le millier et au dessus.
26 janv—1 an—D.M.J

Mme FERRARI,

ACCOUCHEUSE, reçue par la Faculté de Paris, informe sa clientèle et les dames en général, qu'elle continue à donner tous ses soins à la pratique des accouchements et au traitement des maladies des dames. Consultations tous les jours, de midi à 2 heures, en son domicile rue d'Orléans, No 103, entre Bourgogne et Remparts. On prend des pensionnaires. 23 fév—6f

Nouvelle Maison,
ANCIEN LOCAL JOHN BELL,
30 Poydras, coin Fulton,
Près du Dépôt du Chemin de Fer Morgan.

A B. DAZET, Importateur de Fruits et Exportateur de Primeurs. On trouvera constamment des Choux Pommés, des Plants de Pommes de Terre du Nord et de l'Ouest. Reçoit constamment des Volailles, des Œufs, des Oignons, des Pommes et des Fruits de Californie. Ordres promptement exécutés au cours du marché et à des prix modérés. Pour faciliter des ordres, ils devront être accompagnés de références commerciales.
On trouvera constamment M. Chateaux à son poste, même numéro. 28 fév—1m

Richard Frotscher,
Marchand de Graines,
15 et 17......Rue Dumaine......15 et 17

A en main un assortiment complet de Graines de Fleurs, Légumes et Herbes pour la semence de printemps. Aussi des plants de Pommes de terre de choix de l'Est et de l'Ouest, Red Root Proof Oats, Pearl Millet, Chufar et des Artichauts Jérusalem. Son Almanach et Manuel pour les jardins des Etats du Sud, est envoyé franc de port. Il sollicite respectueusement des ordres. 6 fév—1m VecC

A. B ONNET. WM. FRANTZ. H. OTTIS
A. BONNET & Cie.,
65....Rue Royale....65

GRANDE VARIÉTÉ de Bijouterie fine

Réparations de bijoux de tous genres exécutées avec soin et promptitude. 15 déc—3m—DMaJ

Vincente Ranna,
(DIPLOMÉ.)
Médecin Vétérinaire et Forgeron,
135......REMPARTS......135
Entre Toulouse et St-Pierre.

Traite avec un soin tout particulier toute espèce d'animaux.
Les ordres du public sont sollicités et seront remplis avec une grande promptitude.
5 fév—1mDMar J

MAISON C. ROUYER,
COIN CONTI ET CHARTRES,
NOUVELLE-ORLEANS.

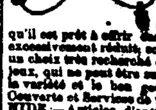

M. C. ROUYER prévient sa nombreuse clientèle ainsi que le public en général, que Mme Rouyer de retour d'Europe et du Nord, où elle a fait tous ses achats sur commande, qu'il est prêt à offrir des marchandises à un prix excessivement réduit, son assortiment consiste en un choix très recherché de montres, pendules, bijoux, qui ne peut être surpassé pour la fraîcheur, la variété et le bon goût, également Orfèvrerie, Couverts et Services de table, en véritable ALFENIDE.—Articles d'optique. Spécialité pour lunettes et le pincenez. Change et pose de verres de lunettes adaptés pour toutes les vues.
Le public est prié de visiter son magasin et d'examiner son nouveau stock afin de se convaincre que rien n'est exagéré et que tout est vrai, qu'il défie réellement toute concurrence.—Tout objet est garanti.—Réparations de montres, pendules, bijoux et lunettes.—Réargenture de couverts et d'orfèvrerie, articles d'Eglise, etc., etc. Achat de vieil or et de vieil argent.
19 déc—3m—D Ma J

AVIS.

UNE DAME (française) désirerait trouver un emploi de gouvernante dans une famille honorable de cette ville. A défaut de cet emploi, elle pourrait donner chez elle ou à domicile des leçons de français et de piano. Elle donnera les meilleures recommandations. S'adresser rue Bourbon, No 61, entre Bienville et Conti, de midi à 2 heures. 11 fév—

BONNE OCCASION.
A vendre pour cause de départ.

GROCERIES La GROCERIE et BUVETTE bien achalandée, avant une nombreuse clientèle, et faisant de bonnes affaires. La recette est de $12 à $13 par jour. La dite grocerie est située à l'encoignure des rues Dauphine et Tricou, aux Casernes. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à M. JEAN MARIE BURGAN. 25 fév—6f

LE ROI
N'EST PAS MORT.
Vive le Roi ! !

Oh! mes enfants il arrive, c'est vous dire que la joie sera bientôt partout à la mode.

IL ARRIVE!

Bientôt la ville sera trop petite pour contenir tous les visiteurs accourus pour le voir et le fêter.

QUEL PLAISIR

Pour tous et comme on va s'en payer de ces bals et de ces promenades, comme on va s'amuser dans tous les coins et recoins.

POUR TOUS

La grande parade qui s'approche sera un événement, c'est à qui voudra en être témoin, afin de pouvoir en parler aux amis et parents.

ON DIT DEJA

Que le roi a lancé de grands ordres concernant le commerce, il a surtout ordonné de grandes réductions dans les prix de certaines marchandises. C'est ainsi que certaines de nos grandes maisons ont dû changer bien des prix et vendre aux taux des petites maisons. Ainsi pour la grande fête du MARDI-GRAS les étrangers pourront acheter dans nos grandes maisons centrales avec sécurité et économie.

AU PREMIER RANG

De ces grandes maisons nous placerons

l'Étoile Rouge!

Cette maison qui en peu de temps a su bouleverser le vieux genre de magasin de chaussures et partir sur un pied nouveau et faire voir à tous qu'elle pouvait, quoiqu'étoile, aller toujours en crescendo. Les avantages que cette maison possède sont bien faits pour lui assurer un long et légitime succès, qu'on en juge par ce qui suit:
Outre les manufacturiers que nous nommerons plus tard, le propriétaire de l'établissement dont nous nous occupons ici, établit des agences pour les achats sur consignations et aux encans. Ces agences ont nécessairement leur siège dans les plus grandes villes, telles que:

New-York,
Boston,
Rochester,
Philadelphie,
Baltimore,
Cincinnati,
St. Louis,
Chicago,
et Brockton.

Qu'on juge alors de l'immense réduction que cette maison peut faire à ses clients.
Il n'y a pas de trains ni de steamers venant des villes ci-dessus à moins qu'il aient de grandes quantités de chaussures à bord pour l'Etoile Rouge.
Ces chaussures, achetées aux grandes ventes à l'encan, telles qu'aux ventes de banqueroutes et de successions, par les agents appointés à cet effet ne peuvent qu'être avantageuses comme prix et comme qualité.
De cette combinaison qu'a su faire M. Durieu il résulte que: à son établissement la chaussure se vend à meilleur marché que dans les villes même où on la fabrique.

MANUFACTURES DE
L'ETOILEROUGE

Ce titre est bien celui du véritable progrès, car il annonce une vaste idée commerciale et, de plus, que la maison qui l'emploie fait les choses grandement et dans l'intérêt de ses clients, car une maison qui ne fait pas manufacturer sa chaussure au goût du public ne peut pas se permettre le titre de PREMIÈRE MAISON DE DÉTAIL DU SUD. Ci-après nous donnons le nom des manufacturiers qui travaillent de coutume pour satisfaire les demandes de l'ETOILE ROUGE:

STACY, ADAMS & CO.	BOSTON
S. DUNBARR & CO.	PHILADELPHIA
S. D. SOLLERS & CO.	PHILADELPHIA
LAIRD, SHOBER & MITCHELL.	PHILADELPHIA
WILLIS & TRASK	PHILADELPHIA
STRIBLEY & CO.	CINCINNATI
LEVY & KATZMAN	NEW YORK
BRIERLEY	ST-LOUIS
HERRING	HAVERHILL
N. D. DODGE	NEWBURYPORT
MAXWELL BROS	ROCHESTER
WENTELL & CO.	CHICAGO
RIELY BROS.	BALTIMORE
RUSSEL	BALTIMORE
PERRY, CLARK & CO.	BALTIMORE
OLIVER SONS	CLEVELAND
LILLY, YOUNG & BRACKET	BOSTON

Toutes ces maisons ont des spécialités, et des genres variant à l'infini on comprend comment l'ETOILE ROUGE, assortie avec les articles manufacturés par ces maisons, est devenue le rendez-vous des amateurs de chaussures élégantes et durables.

Donc à tous les
VISITEURS

nous dirons qu'ils doivent aller faire à l'ETOILE ROUGE leurs acquisitions de chaussures, que c'est là qu'ils seront toujours certains d'être avantageusement servis.

LE PRIX FIXE.

Cette règle est la sauvegarde de l'acheteur, car avec elle il n'y a, dans un établissement, de surprise pour personne.

A l'Étoile Rouge

elle est établie dans tous les départements; tous les articles sont marqués en chiffres connus et l'enfant à la mamelle, si elle ne l'empêchait de parler, nous expliquerait qu'il pourrait y acheter aussi bon marché que sa nourrice.
C'est donc à l'ETOILE ROUGE qu'il faut aller pour acheter avec avantage. Il faut bien que l'étranger se mette dans l'idée que c'est le plus grand magasin de chaussures du Sud et que par conséquent l'assortiment y est immense et toujours facile.
La situation de l'ETOILE ROUGE est facile à trouver, c'est à une rue de Canal, et les chars de la rue Bourbon, en venant du premier district, vous y déposent. En venant du 3me district on y arrive par la ligne des chars de la rue Royale, en avertissant le cocher il vous descend à une rue de l'établissement.
Les clients du SECOND DISTRICT peuvent également prendre la ligne de la rue Royale pour y arriver.
Vous pouvez demander au premier passant venu il vous indiquera où est l'ETOILE ROUGE.

L'ETOILEROUGE
Coin DOUANE et BOURBON,
à une rue de Canal,
ARTHUR DURIEU,
PROPRIÉTAIRE.
4fév—1P

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 fév. - LASSE No 48.
Tirage de 4 heures P. M.

67	51	70	50	19	74	61	62	8	33	17	34	2 37

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Ce 26 fév. 1879 —4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

D. H. HOLMES
155 Canal
15 Bourbon

GANTS EN PEAU DE CHEVRE
GANTS EN PEAU DE CHE[illegible]
GANTS EN PEAU DE [illegible]

Nous appelons l'attention du public en général sur notre v[illegible] pour dames et garçons. [illegible]

Nos marques de fabrique de ces gantres de
Croix de Malte
—ET—
Pelican.

Ces gants sont supérieurs à tous ceux qui se trouvent sur place et sont livrés à des prix qui en assurent l'écoulement.

Eventails et Fleurs artificielles
En grande quantité et à bas prix.

D. H. HOLMES,
9 fév—1P 155 rue du Canal.

Grande Ouverture de la Saison.
Mode de Printemps.
LEON GODCHAUX,
31 & 33.....Canal.....31 & 33

Je suis prêt à fournir aux acheteurs les dernières nouveautés et les modes les plus élégantes en
Vêtements pour Hommes,
Jeunes Gens,
Jeunes Garçons,
Et Enfants,
faits des étoffes de saison du dernier genre.
Les acheteurs de la campagne sont tout particulièrement invités à venir examiner mon stock avant de faire d'autres achats,

LEON GODCHAUX,
31 & 33 rue du Canal,
21 fév—1P Nouvelle-Orléans.

TUDOR CO'S
ICE BUSINESS.
NEW ORLEANS.

CE commerce de glace commencé en 1820 sera repris prochainement.
Nlle-Orléans, 1er février 1879. 1er fév—1m

FABRIQUE
—DE—
BOUCHONS
—DE LA—
NOUVELLE - ORLEANS.
CIRCULAIRE.

NOUS avons vendu aujourd'hui à la FABRIQUE DE BOUCHONS DE LA NOUVELLE-ORLEANS, tout le stock de BOUCHONS de notre succursale à la Nouvelle-Orléans, ainsi que notre clientèle. Nous remercions de leur généreux appui ceux qui nous ont accordé leur patronage et nous en sollicitons la continuation pour nos successeurs.

WILLIAM KING & CO.

A propos de la circulaire ci-dessus, nous croyons devoir informer le commerce que notre fabrique à vapeur nous assure de très grandes facilités pour CONFECTIONNER DES BOUCHONS à bref délai, et que notre stock de BOUCHONS nous permet d'exécuter promptement toutes les commandes qui nous sont faites.

New Orleans Cork Manufactory.
41.......RUE ROYALE.......43
1er fév—3mPP

BOIS ET CHARBON,
Au coin des rues Dumaine et Claiborne.

LE soussigné a fait venir du nord une machine à vapeur pour scier et couper le bois, ce qui lui permet de le livrer à bon marché. Il fournit aux familles du bois de chauffage aux prix réduits qui suivent: Bois frêne, scié et coupé, $7 la corde; chêne, do. $6. Il vend aussi en détail à TRES BAS PRIX.—Bois, Charbon de terre et Charbon de bois. Il garantit la mesure qui est toujours bonne et complète. Livraison sans frais à domicile.
3 fév—1 an. B. POMES.

Chevaux, Mulets, Vaches laitières.

Un beau lot de Chevaux, Mulets et Vaches laitières, à vendre aux Southern Sales' Stables. Venez les voir avant d'acheter.

W. B. HANCOCK & SONS.,
Southern Sales Stables,
19 fév—1of Coin Delord et Dryades.

Le nouveau remède de la Louisiane.

LE plus grand sirop du siècle et de tous les siècles pour la toux, les rhumes, les catarrhes, l'asthme, les bronchites, l'hémorragie, la coqueluche, la rougeole, affection de poitrine, la respiration difficile, commencement de consomption, etc......C'est un sirop adoucissant et calmant pour les enfants, et qui est recommandé par treize pages de noms de cette ville et de l'Etat. Il ne contient aucun poison. Le TONIQUE DE VIE, fait avec le même produit de nos cyprières, est un fortifiant, aiguisant l'appétit et purifiant le sang. C'est un remède assuré contre la fièvre et les frissons, et la dernière épidémie a développé le fait que c'est un sûr prophylactique contre la fièvre jaune et contre toutes les fièvres. Voyez une colonne d'annonces dans l'Ev[illegible] Post. Vendu par tous les principaux droguistes. Dépôt, rue du Camp No. 106, Elie bâtisse.
1er déc—3m. PP

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le 23 février 1879.
OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Amelly Ferdinand,	Menier Mr,
Benedik Antonio,	Maleig Jean,
Battaglia Giuseppe,	Mafre Manuele,
Bergers Rod José,	Médière François,
Cabanis Martial,	Millandon L,
Caserta Giuseppe,	Monesterio A O,
Corral Nar R,	Montorl De Ulysse,
Dorman Mr,	Prats y Mont Salvador,
Fernandez S & Cie	Picard S,
Gonzalez Manuel P,	Rustino Jean,
Guerra Juan E,	Alberi Alexis,
King Mr,	Sato José,
Lamotte A,	Sossa Giuseppe,
Landry Mr,	Stagno Giuseppe,
La Rosa Carmela,	Sourgenmacher Paul,
Lanero Pietro,	Sperlco Giov Batta,
L'Enfant Jean,	Stagno Jean,
Lipadi Petrina,	Tubile Pietro,
Lemonte Blasi,	Veverio Anselote,
Lemetriet Jean,	

LISTE DES DAMES.

Marioq Veuve Mme,
Broussard Cécile Mme,
Ludwig Wally Mme,
Lefeuillery Savary Adolphe Mme,
Salles Adrienne Mlle,
Vinet J Mme
Lamonnelle Buus Allain Mme,
Vinconso Marie Manda Signore,
Viglia [illegible]
Cayetta Giuseppe Signora,
Cabista Grazia

A. S. BADGER,
Maître de Poste.